



# ANALYSES RÉGIONALES

## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions françaises, ainsi que leur évolution en 2015. En dehors des départements d'outre-mer étudiés individuellement, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers

de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les éléments de conjoncture et de présentation sont issus de publications des directions régionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines (source : Insee). Les valeurs indiquées dans ces tableaux de présentation sont celles de 2015 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un second tableau qui rapproche les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2010 et 2015<sup>1</sup>, et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions.

### DÉFINITIONS

**Situation de pauvreté :** personne ou famille rencontrée, soutenue, accompagnée et/ou aidée par le Secours Catholique. Le terme « situation » est à rapprocher de ce que l'Insee désigne par « ménage ». Les deux termes seront employés indifféremment dans ces analyses régionales.

**Personne de référence :** au sein de chaque ménage, personne qui se présente à l'accueil des équipes du Secours Catholique pour les couples et les ménages complexes, ou adulte unique du ménage pour les personnes isolées et les familles monoparentales.

**Revenu par unité de consommation (UC) ou niveau de vie du ménage :** revenu total (mensuel) du ménage divisé par la somme des UC le composant. Dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de plus de 14 ans (inclus) comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Chaque individu ne correspond pas à 1 UC afin de prendre en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages. Pour le distinguer du revenu total, le revenu par UC est également appelé niveau de vie du ménage.

<sup>1</sup> Nous prenons une période un peu plus longue que les autres années afin de faire ressortir les évolutions. Le nouveau découpage des régions est pris en compte dans nos calculs.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES		
Données générales	Auvergne Rhône-Alpes	France métropolitaine
Population au 01-01-2015 en milliers*	7 875	64 277
Taux de chômage 4 <sup>e</sup> trimestre 2015	8,9 %	9,9 %
Part d'étrangers dans la population (2013)	6,1 %	6,2 %
Densité du parc social**	67,0	71,8
Niveau de vie mensuel médian (2012)	1 695 €	1 649 €
Taux de pauvreté à 60 % (2012)	12,3 %	14,3 %
Chiffres 2015 Secours Catholique		Auvergne-Rhône-Alpes
Situations rencontrées		56 464
Nombre d'équipes		374
Nombre de bénévoles		6 280
Nombre de situations analysées		12 697
* Chiffres provisoires. ** Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants au 01-01-2015.		

## PRÉSENTATION<sup>1</sup>

Après une année 2014 morose sur le plan économique, la reprise s'amorce en 2015, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes comme au niveau national. Si le chômage reste stable, le niveau de l'emploi salarié augmente, notamment dans le secteur marchand. Les exportations augmentent de 6,2 % par rapport à 2014. Les secteurs des transports et du tourisme montrent des signes de reprise. Toutefois, ceux de la construction et de l'agriculture connaissent encore des difficultés en 2015.

L'emploi salarié privé en Auvergne-Rhône-Alpes augmente de façon significative en 2015. Le secteur tertiaire marchand contribue particulièrement à cette dynamique. Le commerce comme la plupart des services marchands gagnent de nombreux salariés. Toutefois, la construction et, dans une moindre mesure, la plupart des activités industrielles, continuent de perdre des emplois.

Le taux de chômage est demeuré stable dans la région par rapport à 2014 (8,9 % de la population active). Derrière cette stabilité, le nombre de demandeurs d'emploi a continué de croître, en même temps que la population active. Les personnes de plus de 50 ans restent

les plus touchées, devant les jeunes. Le chômage de longue durée, qui concerne souvent les plus âgés, s'accroît davantage en 2015.

## LES SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE EN 2015

En 2015, le Secours Catholique a rencontré plus de 55 000 ménages en situation de pauvreté dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les constats qui suivent sont établis sur la base des 12 700 fiches collectées par les équipes locales de la région.

La tendance à la hausse de la proportion des étrangers dans nos accueils se poursuit en 2015. Depuis 2010, cette part est passée de 33,6 % à 43,4 %. Les étrangers, hors Union européenne, sont majoritairement en attente de statut (53,9 % en 2015) et la proportion de déboutés du droit d'asile a plus que doublé sur la période. La part des personnes ayant obtenu un statut de réfugié a baissé de 7 points. Notons que cette population est un peu surreprésentée dans nos statistiques, compte tenu du mode de collecte particulièrement systématique et rigoureux des équipes qui accueillent les étrangers.

La part des personnes seules et des couples sans enfant rencontrés dans les accueils de la région est plus importante qu'au niveau national, cela sans doute en raison de la forte présence d'étrangers non régularisés, qui sont plus souvent des personnes seules. À l'inverse, les familles avec enfants sont moins représentées dans ces accueils, mais n'en sont toutefois pas absentes.

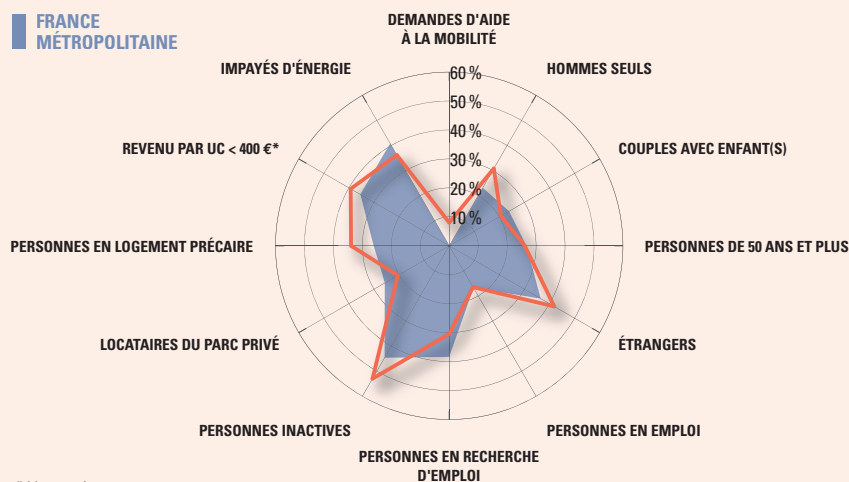
On retrouve la forte représentation des étrangers dans plusieurs indicateurs comme la proportion de personnes sans droit au travail, celle de ménages sans logement stable et celle de ménages sans aucun revenu : tous ces chiffres dépassent de façon significative les moyennes nationales.

Mais la présence d'étrangers plus nombreux n'est pas la seule explication. Encore bien des indicateurs de précarité ne connaissent pas de recul significatif depuis plusieurs années, malgré les budgets d'aides sociales accordés par les pouvoirs publics. En région Auvergne-Rhône-Alpes, 60 % des personnes rencontrées par les équipes locales ont un niveau de vie inférieur à 600 €, et ce depuis plusieurs années. Le revenu moyen en euros constants (à l'exclusion des revenus nuls) marque une tendance à la diminution et le niveau de vie moyen stagne.

Nous accueillons de plus en plus de personnes en situation de précarité liée au logement : sur la période 2010-2015, les familles bénéficiant d'un logement stable voient leur proportion passer de 73,6 % à 66 %. L'hébergement précaire (caravanes, amis, centre d'hébergement, squat...) passe de 26,4 % à 34 %.

<sup>1</sup> Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes, n° 3, mai 2016.

## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

FRANCE  
MÉTROPOLITAINE

\* Y compris sans ressources.

EXEMPLES D'ACTIONS  
MENÉES PAR NOS ÉQUIPES  
EN 2015**Appartements relais en Haute-Savoie.**

En lien avec le conseil départemental, le Secours Catholique propose 10 logements temporaires sur tout le département. Les familles sont orientées par les services sociaux après validation du service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO), mais c'est lors d'une commission d'attribution, composée de l'animateur du territoire de l'association et des bénévoles référents, que l'accueil d'une famille est décidé. Les appartements relais s'adressent à des familles socialement accompagnées, en situation de non-logement ou d'hébergement précaire, et confrontées à des fragilités repérées. L'objectif est de favoriser l'accès ou le retour à un statut de locataire de droit commun, il s'agit donc d'une démarche d'insertion par le logement. La famille a un statut d'occupant, le Secours Catholique est le locataire en titre du logement. Ces appartements sont loués à 3 bailleurs sociaux et à une paroisse pour 2 appartements relais. Les contrats de sous-location ont une durée qui varie de 6 à 24 mois. Un accompagnement est réalisé en lien avec les services sociaux par un binôme de bénévoles tout au long du séjour

de la famille. Il porte essentiellement sur la vie quotidienne. Les bénévoles engagent avec la famille des démarches pour lui permettre de se mettre en lien avec les services locaux, les écoles, les commerces, les associations...

**Économie sociale et solidaire.** Le Secours Catholique soutient l'émergence ou la consolidation de structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui œuvrent pour l'insertion professionnelle. Ce soutien peut être technique ou financier, sous forme par exemple de don ou de prêt pour la réalisation d'une étude de faisabilité ou pour l'achat d'équipements nécessaires au démarrage de l'activité. Il peut aussi consister en une aide en cas de coup dur traversé par le partenaire ou lorsqu'une structure veut expérimenter une activité. L'idée est de favoriser l'innovation sociale.

Par ailleurs, depuis quelques années, l'association développe un dispositif de microcrédit professionnel pour permettre aux personnes sans emploi de rebondir en créant leur propre petite entreprise.

**Le microcrédit en Haute-Loire.** En partenariat avec la caisse régionale du Crédit agricole Loire Haute-Loire, les équipes du Secours Catholique permettent aux personnes éligibles

de bénéficier d'un crédit (jusqu'à 3 000 €), de courte durée (36 mois), et à un taux réduit, pour réaliser un projet (en relation avec l'emploi, la mobilité, la formation, l'accès au logement...).

**Accueil des migrants isolés.** SESAME est une équipe du Secours Catholique du Rhône consacrée à l'accueil des migrants isolés (sans famille en France) en situation de précarité, et quel que soit leur statut : demandeurs d'asile, déboutés du droit d'asile, en demande de régularisation, sans-papiers...

L'équipe SESAME propose à ces personnes un accompagnement global. Une permanence d'accueil est assurée les après-midi du lundi au jeudi, avec café, échanges, jeux de société, accès internet, projection de films... Des temps d'écoute personnalisés sont proposés, ainsi qu'un accompagnement administratif et juridique individuel, des cours de français langue étrangère (FLE), des ateliers collectifs (foot, couture, expression artistique, informatique, karaté), et enfin, une médiation hébergement.

SESAME alerte, par exemple, l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), qui gère les entrées en structures d'hébergement, en lien avec le Forum réfugiés-Cosi, opérateur de la plateforme d'accueil des demandeurs d'asile (PADA) à Lyon, sur les besoins en hébergement de demandeurs d'asile accompagnés par l'équipe. Celle-ci identifie et accompagne des demandeurs d'asile susceptibles d'être hébergés chez des particuliers du réseau Welcome<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Welcome JRS France est un réseau de foyers et de communautés qui offrent l'hospitalité à des jeunes demandeurs d'asile.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES		Auvergne-Rhône-Alpes		France entière
		2010	2015	2015
<b>Principales demandes d'aide (1)</b>	Écoute, accueil, conseil	59,9 %	61,0 %	56,9 %
	Alimentation	49,1 %	47,9 %	54,8 %
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	9,7 %	12,6 %	18,0 %
	Mobilité (voiture, transport)	4,1 %	7,4 %	6,1 %
<b>Types de ménage (2)</b>	Homme seul	25,0 %	27,5 %	23,1 %
	Femme seule	18,5 %	18,9 %	16,9 %
	Couple sans enfant	7,3 %	7,1 %	6,2 %
	Père isolé	3,2 %	3,3 %	3,7 %
	Mère isolée	22,3 %	20,7 %	26,4 %
	Couple avec enfants	22,6 %	22,6 %	23,8 %
<b>Âge de la personne de référence</b>	Moins de 25 ans	10,2 %	9,2 %	8,4 %
	De 25 à moins de 50 ans	65,6 %	63,6 %	64,9 %
	50 ans et plus	24,2 %	27,2 %	26,7 %
<b>Nationalité de la personne de référence</b>	France	66,4 %	56,6 %	63,6 %
	Union européenne	3,2 %	3,8 %	4,0 %
	Maghreb	9,9 %	9,1 %	8,7 %
	Afrique subsaharienne	9,3 %	12,7 %	11,6 %
	Europe de l'Est	9,1 %	14,4 %	8,9 %
	Autres	2,2 %	3,3 %	3,2 %
<b>Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)</b>	Statut accordé, provisoire ou définitif	38,6 %	31,2 %	42,9 %
	Statut demandé en attente	54,7 %	53,9 %	38,6 %
	Débouté, sans papiers	6,7 %	14,9 %	18,5 %
<b>Situation face à l'emploi de la personne de référence</b>	CDI plein temps	4,8 %	4,3 %	3,9 %
	Formes particulières d'emploi (3)	12,0 %	11,4 %	11,6 %
	Formation professionnelle	1,4 %	0,9 %	1,1 %
	<b>Sous-total emploi</b>	<b>18,1 %</b>	<b>16,6 %</b>	<b>16,6 %</b>
	Chômage indemnisé ou en attente	12,3 %	10,2 %	12,3 %
	Chômage sans droits reconnus	24,1 %	20,8 %	26,3 %
	<b>Sous-total chômage</b>	<b>36,4 %</b>	<b>31,0 %</b>	<b>38,6 %</b>
	Étudiant	1,0 %	0,7 %	1,1 %
	Inaptitude santé	11,8 %	10,2 %	9,8 %
	Retraite, préretraite	5,7 %	6,7 %	5,4 %
	Au foyer, congé maternité	7,3 %	5,0 %	5,1 %
	Sans droit au travail	11,5 %	15,1 %	11,1 %
	Autre sans emploi	8,2 %	14,7 %	12,3 %
	<b>Sous-total inactivité</b>	<b>45,5 %</b>	<b>52,4 %</b>	<b>44,8 %</b>
<b>Logement ou hébergement</b>	Locataires du parc social	34,8 %	33,9 %	39,6 %
	Locataires du parc privé	28,1 %	22,2 %	25,8 %
	Autres logements stables (4)	10,6 %	9,9 %	8,7 %
	<b>Sous-total logement stable</b>	<b>73,6 %</b>	<b>66,0 %</b>	<b>74,1 %</b>
	Hébergement chez des proches	7,9 %	10,2 %	9,2 %
	Hôtels, caravanes, péniches	4,8 %	5,3 %	4,4 %
	Centre d'hébergement, squat, rue	13,7 %	18,6 %	12,3 %
	<b>Sous-total hébergement précaire</b>	<b>26,4 %</b>	<b>34,0 %</b>	<b>25,9 %</b>
<b>Types de ressources</b>	Aucunes ressources	16,9 %	22,5 %	19,5 %
	Transferts sociaux seulement	37,7 %	33,9 %	37,0 %
<b>Existence d'impayés</b>		54,7 %	49,7 %	56,9 %
<b>Revenu mensuel moyen hors ménages sans ressources (€ 2015)</b>		972 €	963 €	989 €
<b>Revenu par UC mensuel moyen hors ménages sans ressources (€ 2015)</b>		626 €	639 €	633 €
<b>Impayé médian (€ 2015)</b>		936 €	877 €	800 €

(1) Pourcentage de personnes formulant ce type de demande. (2) Hors ménages complexes. (3) CDD, temps partiel, intérim, travail saisonnier, emplois aidés, travail indépendant, travail informel.

(4) Propriétaires et habitat collectif (pensions, résidences...).